



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports ferroviaires

Question écrite n° 121093

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les préoccupations que suscite la politique mise en oeuvre par la direction nationale de la SNCF en matière d'évolution des effectifs et d'attention aux missions de service public qui lui incombent. Cela concerne en particulier le remaniement du service vente/escale avec pour conséquences une dégradation de l'accueil et de la sécurité pour les clients et des charges plus lourdes à assumer pour les collectivités locales ; d'autre part, la réduction prévue de personnels, alors que le trafic TER est en évolution, ne permettra plus d'assurer un service de qualité. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour que la SNCF assure effectivement et efficacement les missions de service public qui lui sont confiées.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121093

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3092